Beati qui non [illegible]
runt, Et firmiter [illegible]
diderunt, Vitam æter-
nam habebunt. Allel.
In hoc festo sanctissi-
mo Sit laus & jubilatio;
Benedicamus Domino.
Alleluia.
Ex quibus nos humil-
limas, Devotas atque
debitas Deo dicamus
gratias Alleluia.
Alleluia, alleluia, allel.



Dona te[illegible]
Patre no[illegible]
Obtinete[illegible]
Ut Dec[illegible]
te Servia[illegible]
Gloriæ p[illegible]
Quam ter[illegible]
tes.

POUR L[illegible]
*A l'usa[illegible]*

D Iesu[illegible]
vit[illegible]

par J. B. Chemin-Dupontès

# MANUEL

DES

# THÉOANTHROPOPHILES,

OU

# ADORATEURS DE DIEU,

ET AMIS DES HOMMES;

Contenant l'exposition de leurs dogmes, de leur morale et de leurs pratiques religieuses.

PUBLIÉ PAR C.



A PARIS;
Au bureau du courier de la librairie, rue Neuve Etienne, n°. 25, près l'Estrapade.

1796, L'AN V DE LA RÉPUBLIQUE.

# INTRODUCTION.

Plusieurs Pères de famille, persuadés que les principes religieux sont la seule base solide d'une bonne éducation, le seul frein des crimes secrets, la meilleure consolation dans l'adversité, l'encouragement le plus efficace à l'accomplissement de tous les devoirs, se sont réunis pour chercher les moyens de soustraire leurs enfans aux dangers de l'irreligion, qui menacent plus que jamais toutes les classes de la société.

Ils ont reconnu, dès le premier examen, que les différens cultes professés en France, y ont trop

d'adversaires , pour espérer que leurs enfans, lancés dans le monde, résisteraient aux nombreux argumens par lesquels on les attaque, d'autant qu'ils sont tous plus ou moins fondés sur des dogmes auxquels la raison ne peut atteindre. Cette observation les a fait renoncer à élever leurs enfans dans aucun de ces cultes, de peur que venant à regarder leur religion comme la fille des préjugés, ils ne perdissent en même-tems toute morale.

Ils ont pensé que le plus sûr parti était de leur inculquer les principes de la religion naturelle, qu'aucun homme ne peut attaquer, à moins qu'il ne soit insensé ou tout-à-fait corrompu ; qu'une fois accoutumés

à se conduire d'après les principes de cette religion, que tous les peuples de la terre respectent, ils n'y renonceraient probablement jamais, et qu'en conséquence ils seraient gens de bien jusqu'à leur dernier soupir.

Pour les rappeler plus fréquemment et plus efficacement aux principes de cette religion naturelle, ils sont convenus d'observer avec eux, à certaines époques, quelques pratiques extérieures, mais très-simples, et dont le but fût très-facile à saisir.

De peur que le tems n'altérât leurs principes, et ne surchargeât leurs cérémonies de pratiques superstitieuses, ils ont prié l'un d'en-

tr'eux de rédiger l'exposition des uns et des autres. C'est ce code, qu'ils ont approuvé, qu'on présente ici. C'est ce code qui, entretenant au sein de plusieurs familles, la vertu, l'amitié, la concorde, fait déja le bonheur de quelques sages... Puisse-t-il bientôt faire celui du monde entier !

Les rédacteurs de ce code ne sont point d'ambitieux sectaires : ils desirent rester obscurs et ignorés. Ils ne cherchent point à établir un nouveau sacerdoce : les ministres de leur culte, sont les chefs de chaque famille. Ils ne proposent point une religion nouvelle aux peuples : ils ne sont que les historiens de la manière dont quelques familles profes-

sent dans le silence, la plus ancienne du monde ; et l'on verra, par l'exposition de leur doctrine, qu'ils sont amis de toutes les religions de la terre. Ils respectent leurs dogmes, ils pratiquent leur morale. Le sauvage qui adore le soleil, les disciples de Moyse, de Jésus, de Mahomet, sont théoanthropophiles (1), s'ils rendent de bonne-foi leurs hommages à la divinité, et s'ils chérissent leurs semblables. Le prétexte de la religion n'a fait verser que trop de sang. Ce code apprendra aux hommes qu'ils sont frères, et qu'ils doivent se traiter en frères, quels

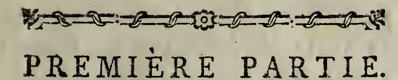
---

(1) *Théoanthropophile* est composé de trois mots grecs, qui signifient : *qui aime Dieu et les hommes.*

que soient leurs opinions, leurs gouvernemens, leurs usages.

Il eût été facile de grossir ce livre d'un grand nombre d'excellens préceptes puisés dans les moralistes anciens et modernes. Mais outre qu'il est bon que ce manuel, par son peu de volume, circule aisément dans toutes les mains, on a cru ne devoir poser ici que les principes fondamentaux de la morale. Il n'y a pas une action, pas une circonstance de la vie, dans laquelle ces principes ne puissent servir de règle.

---



# PREMIÈRE PARTIE.

## DOCTRINE

## DES THÉOANTHROPOPHILES.

Elle embrasse deux objets : les dogmes et la morale.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Dogmes des Théoanthropophiles.*

Ils se réduisent à deux : EXISTENCE DE DIEU, IMMORTALITÉ DE L'AME.

LE spectacle de l'univers atteste l'existence d'un premier Être.

La faculté que nous avons de

penser, nous assure que nous avons en nous-mêmes un principe supérieur à la matière, et qui survit à la dissolution de notre corps.

L'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame n'ont pas besoin de longues démonstrations : ce sont des vérités de sentiment, que chacun trouve dans son cœur, s'il y descend de bonne foi. Les méchans seuls cherchent à en douter, parce que l'idée d'un Dieu juste trouble leurs jouissances criminelles.

Cette double croyance est nécessaire au maintien de la société ; car une aggrégation d'individus qui ne reconnoîtraient pas de Dieu, et qui croiraient leurs crimes ensevelis pour jamais dans le tombeau, se-

rait bientôt une troupe de bêtes féroces.

Ce qu'est Dieu, ce qu'est l'ame, comment Dieu récompense les bons, punit les méchans, les théoanthropophiles ne portent point jusques-là leurs recherches indiscretes : ils sont convaincus qu'il y a trop de distance entre Dieu et la créature, pour que celle-ci prétende à le connaître. Ils se contentent de savoir, d'après la magnificence et l'ordre de l'univers, d'après le témoignage de tous les peuples et celui de leur conscience, qu'il existe un Dieu, qu'on ne peut concevoir un Dieu, sans l'idée de toutes les perfections; que par conséquent ce Dieu est bon, qu'il est juste ; qu'ainsi la vertu sera récompensée, et le vice puni.

Voilà toute leur théologie. Elle leur suffit pour être gens de bien. Ils regardent toutes autres questions comme inutiles et dangereuses, comme tendant à diviser les hommes, et à faire des persécuteurs et des victimes, ainsi qu'il n'y en a déjà eu que trop pour des opinions religieuses.

Il est facile de se tromper ou d'être trompé. Nos opinions dépendent de tant de circonstances dont nous ne sommes pas les maîtres, que les théoanthropophiles sont persuadés que Dieu, juste et bon, ne nous jugera pas d'après nos opinions, mais d'après nos actions. Ils se gardent bien en conséquence de haïr, encore moins de persécuter leurs semblables pour des opinions

qu'ils ne partagent pas. Ils cherchent seulement, s'ils les croient dans l'erreur, à les désabuser par une douce persuasion. S'ils persistent, ils conservent pour eux les mêmes sentimens d'amitié. Ils n'ont en horreur que les actions criminelles; ils plaignent les coupables, et emploient tous leurs efforts pour les ramener au bien.

---

## CHAPITRE II.

### *Morale des Théoanthropophiles.*

Si leurs dogmes sont simples, leur morale ne l'est pas moins. Elle est basée sur un seul précepte :

ADOREZ DIEU, CHÉRISSEZ VOS SEMBLABLES, RENDEZ-VOUS UTILES A LA PATRIE.

Ce principe est la conséquence de l'existence de Dieu. Puisqu'il est l'ordonnateur suprême de l'univers, puisque nous tenons tout de lui, nous lui devons les hommages de la reconnaissance. Nous devons amitié à nos semblables, qui sont, comme

chacun de nous, ses enfans. L'obligation de chérir nos semblables, renferme celle d'aimer notre Patrie, de nous rendre utiles à nos concitoyens, avec lesquels nous avons plus de relations qu'avec les habitans des autres parties du globe, et qui protégent plus immédiatement notre existence.

Toute morale qui s'accorde avec ce grand principe, est bonne aux yeux des théoanthropophiles. Il leur sert de règle dans toutes leurs actions, et ils en font découler tous leurs devoirs.

## § I.

### *Adorez Dieu.*

ADORER DIEU, c'est élever sa pensée vers lui, c'est le remercier

de ses bienfaits, c'est ne pas murmurer des événemens que nous regardons comme des malheurs, c'est en profiter pour fortifier notre ame, pour la rendre indépendante de tout ce qui est hors de nous, pour nous accoutumer à n'attacher l'idée de bien qu'à la sagesse et à la vertu, et l'idée de mal qu'au crime et à la folie.

Adorer Dieu, c'est sur-tout obéir à sa loi, qu'il nous a clairement expliquée par ce sentiment intérieur qui nous porte au bien, et qui nous détourne du mal, et qu'on appelle la *conscience*. Qui peut méconnaître sa voix? Quelques malheureux cherchent en vain à l'étouffer, en s'accoutumant au crime. Elle leur crie toujours : *Tu fais mal*. La satis-

faction que nous éprouvons en faisant le bien, est l'approbation de la conscience. Une mauvaise action est toujours accompagnée et suivie de ses reproches. Nous n'avons pas de guide plus sûr. C'est par elle que Dieu apprend aux hommes ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter.

## § II.

### *Chérissez vos semblables.*

CHÉRIR ses semblables, c'est les aimer comme soi-même. Celui qui chérit ses semblables, fait aux autres tout ce qu'il voudrait qu'on lui fît.

Il ne fait à personne ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît.

Il n'est ni calomniateur, ni médisant.

Il ne remet pas au lendemain le service qu'il peut rendre sur-le-champ.

Il n'opprime pas ceux qui sont plus faibles que lui. Il leur prête son appui pour les défendre contre l'oppression.

Il console, il soulage les malheureux.

Il pardonne aux autres le mal qu'ils lui font.

Il ne cherche pas à se venger. Il oublie les injures. Il évite les méchans, s'il ne peut les corriger.

Il secourt la veuve et l'orphelin.

Il ne prête pas à usure.

Il ne refuse pas ce qu'il doit : il ne fait pas attendre l'indigent après le prix de son travail.

Il ne détourne pas les yeux de dessus le pauvre.

Il donne avec discernement, et ne favorise pas la pauvreté paresseuse.

Il n'empêche pas de bien faire celui qui en a la volonté ; et il fait bien lui-même, toutes les fois qu'il le peut.

Il honore la vieillesse.

Il respecte le malheur.

Il est hospitalier envers les étrangers.

Il ne favorise pas le riche au préjudice du pauvre.

Il ne trompe pas ; il ne fait rien contre l'équité et la bonne-foi.

Il ne porte pas envie aux succès de l'honnête homme ( il imite son industrieuse probité ) ; encore moins à ceux du fripon : les richesses mal acquises sont un malheur de plus pour les méchans.

Il met un frein à sa colère : il n'excite pas de querelles par ses emportemens ; il les appaise par sa douceur.

Il évite tous les excès qui troublent la raison et portent à la violence.

Il souffre les défauts d'autrui ; bien persuadé qu'il en a que les autres voient mieux que lui , et qu'ils sont obligés de supporter.

Il ne se livre pas sans motifs à la défiance, aux mauvais soupçons. Il ne s'arrête pas à des propos souvent mal rapportés : il évite tout ce qui tend à rompre la bonne intelligence qui doit exister entre des frères.

Il est patient, doux, bienfaisant ; il ne s'enfle point d'orgueil ; il n'est pas dédaigneux, pas égoïste, pas ambitieux ; il ne se pique et ne s'aigrit pas facilement ; il ne se réjouit pas du mensonge et de l'injustice ; il n'aime que la vérité.

Il fait le bien sans ostentation et sans se lasser.

Il aime ses ennemis ; il fait du bien à ceux qui le haïssent, qui le persécutent et qui le calomnient.

Quel mérite aurait-il, s'il n'aimait que ses amis, et s'il ne rendait service qu'à ceux qui lui en rendent? Il fait du bien à tous, même aux ingrats, et sans intérêt.

Il ne juge pas les autres plus sévèrement qu'il ne se juge lui-même.

Le soleil ne se couche jamais sur sa colère.

S'il a des subordonnés, il les traite avec douceur.

S'il est subordonné lui-même, il témoigne à ses chefs du respect et de l'affection ; il remplit ses devoirs avec exactitude, et sans avoir besoin qu'on ait l'œil sur lui.

---

## § I I I.

*Rendez-vous utiles à la Patrie.*

Se rendre utile à sa patrie, est un devoir dont il n'est pas difficile de démontrer la nécessité. Outre qu'il est renfermé, comme on l'a vu, dans l'obligation de chérir ses semblables, notre intérêt nous en fait une loi. C'est à la réunion des hommes qui nous entourent, que nous devons notre sûreté et tous les avantages dont nous jouissons dans la société. L'homme qui a une enfance si longue et si faible, périrait presque toujours de faim, ou par la dent des bêtes féroces, s'il était isolé, ou réduit à la stérile défense de son père et de sa mère.

Une société ne peut subsister que par la tendance de tous les membres qui la composent, à sa conservation. De sa souffrance ou de son bien-être, dépend trés-immédiatement la souffrance ou le bien-être de chaque individu. Nous devons donc, autant par reconnaissance que par intérêt, coopérer au bien-être de la société au sein de laquelle nous sommes nés, et qui nous a élevés, c'est-à-dire, nous rendre utiles à notre Patrie.

Celui qui veut se rendre utile à sa patrie, s'il a des enfans, les instruit, et les accoutume de bonne-heure à la vertu, afin qu'ils soient à leur tour utiles à la société. Il y trouvera lui-même son bonheur et sa gloire, tandis que l'enfant mal

instruit est la honte de son père et de sa mère ; l'enfant bien élevé honore les auteurs de ses jours, il leur obéit. Il les soulage dans leur vieillesse ; il évite avec soin tout ce qui pourrait les attrister. Car l'enfant qui afflige son père et sa mère, est infame et malheureux. Il regarde comme un second père et une seconde mère ceux qui lui donnent l'instruction.

Le bon citoyen est laborieux. Semblable à la fourmi qui fait pendant l'été sa provision pour l'hyver, il se ménage, pendant qu'il est jeune, les moyens d'exister dans la vieillesse. L'homme laborieux amène toujours l'abondance ; mais les paresseux sont toujours pauvres ; l'indigence vient les surpren-

dre, comme un homme qui marche à grands pas. Pour n'avoir besoin de personne, il faut travailler. La paresse engendre les soucis ; elle est la mère de tous les vices. L'industrie, au contraire, produit tous les plaisirs ; elle est le soutien des bonnes mœurs : elle rend les peuples et les individus riches et puissans. Ainsi l'homme laborieux est en même tems utile à sa patrie, à sa famille, à lui-même.

La patrie est-elle en danger ? Nous devons, sans hésiter, voler à sa défense. C'est ce dévouement absolu qui fait seul la sûreté de l'Etat en général, et de chaque citoyen en particulier. Faisons des vœux pour qu'enfin tous les hom-

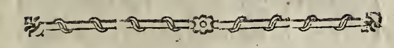
mes ne voient entr'eux que des frères, et qu'ils cessent de se détruire les uns les autres. Mais si notre pays est attaqué, le seul moyen d'avoir une paix solide est d'opposer une vigoureuse défense. Sans cela, tous les habitans seraient les victimes de l'ennemi. Tous sont donc obligés, autant par intérêt que par devoir, de réunir leurs efforts pour le repousser.

Il est indispensable au soutien de la patrie, que chaque individu soit soumis aux lois, et paye à l'Etat les contributions qui lui sont dues.

Chaque membre de la société doit à la société entière l'exemple de son respect pour les mœurs,

pour les lois, pour les magistrats, pour les usages généralement reçus qui ne choquent pas la morale ; l'exemple en un mot, de toutes les vertus qui font le bon fils, le bon époux, le bon père, le bon citoyen.

---



# SECONDE PARTIE.

## PRATIQUES

### DES THÉOANTHROPOPHILES.

TOUTE la religion des Théoanthropophiles est renfermée dans les deux chapitres précédens. Ils y trouvent l'exposition de tous les devoirs auxquels ils se croient obligés envers Dieu, envers leurs semblables, envers leur patrie. Ils n'attachent pas une importance superstitieuse aux pratiques extérieures dont on va lire le détail. Ils les regardent seulement comme bonnes à

observer, parce que les unes leur servent à mettre de l'ordre dans leur conduite, à conserver leur santé, leur jugement, leur fortune; et les autres, en frappant leurs sens, les rappellent d'une manière plus efficace à la divinité, à la perfection de leur être, à l'accomplissement de tous leurs devoirs.

## § I.

### *Conduite journalière des Théoanthropophiles.*

Le Théoanthropophile n'accorde au sommeil que le tems nécessaire pour réparer ses forces. A son réveil, il élève son ame vers la divinité; il lui adresse, au moins par la pensée, cette courte invocation:

« Père de la nature, je bénis tes

bienfaits, je te remercie de tes dons.

» J'admire le bel ordre de choses que tu as établi par ta sagesse, et que tu maintiens par ta providence, et je me soumets pour toujours à cet ordre universel.

» Je ne te demande pas le pouvoir de bien faire : tu me l'as donné ce pouvoir, et avec lui, la conscience pour aimer le bien, la raison pour le connaître, la liberté pour le choisir. Je n'aurais donc pas d'excuse, si je faisais le mal. Je prends devant toi la résolution de n'user de ma liberté que pour faire le bien, quelques attraits que le mal paraisse me présenter.

» Je n'ai point à t'adresser d'in-

discretes prières : tu connais les créatures sorties de tes mains, leurs besoins n'échappent pas plus à tes regards, que leurs plus secretes pensées. Je te prie seulement de redresser les erreurs du monde et les miennes ; car presque tous les maux qui affligent les hommes, proviennent de leurs erreurs.

» Plein de confiance en ta justice, en ta bonté, je me résigne à tout ce qui arrive ; mon seul desir est que ta volonté soit faite. »

Le théoanthropophile fuit l'oisiveté, comme l'état le plus dangereux. Il travaille avec zèle ; il se délasse en variant ses travaux. Toujours il s'occupe, même dans ses loisirs. L'inaction énerve l'ame et le corps.

Il pense quelquefois dans la journée qu'il est en présence de la divinité. Ce témoin de toutes ses actions et sa conscience le soutiennent dans la pratique du bien, le détournent du mal, l'avertissent de ne pas abuser de la fortune, et de supporter l'adversité avec courage.

Au moment de ses repas, il témoigne par la pensée sa reconnaissance à l'auteur de la nature. Il mange et boit sobrement. La santé accompagne la sobriété ; l'indigence et les maladies sont la suite de l'intempérance.

Il ne cherche pas à se faire remarquer par des singularités. Il porte par-tout la franchise et la sérénité qui caractérisent les gens de bien.

A la fin de la journée, il s'interroge lui-même : de quel défaut t'es-tu corrigé aujourd'hui ?.... Quel penchant vicieux as-tu combattu ?.... En quoi vaux-tu mieux ?.... Le résultat de cet examen de conscience est la résolution d'être meilleur le lendemain.

## § II.

### *Assemblées religieuses des Théoanthropophiles.*

Le temple le plus digne de la divinité aux yeux des théoanthropophiles, c'est l'univers. Livrés quelquefois, sous la voute du ciel, à la contemplation des beautés de la nature, ils rendent à son auteur les hommages de l'admiration et de la re-

reconnaissance. Ils n'en ont pas moins des temples élevés par la main des hommes, et dans lesquels il est plus facile peut-être à la faiblesse humaine de se recueillir. Ils se réunissent en conséquence le matin des jours consacrés au repos, dans un endroit propre et décent. Un tableau suspendu dans l'intérieur rappelle les deux dogmes et le précepte fondamental de leur religion :

EXISTENCE DE DIEU.

IMMORTALITÉ DE L'AME.

ADOREZ DIEU, CHÉRISSEZ VOS SEMBLABLES, RENDEZ-VOUS UTILES A LA PATRIE.

Si le lieu de leur réunion est exclusivement consacré à cet usage,

ils ajoutent de chaque côté du tableau principal les inscriptions suivantes, qui avertissent chaque âge de ses devoirs particuliers :

*Enfans, honorez vos pères et mères. Obéissez-leur avec affection. Soulagez leur vieillesse.*

*Pères et mères, instruisez vos enfans.*

*Femmes, soyez soumises à vos maris ; maris, aimez vos femmes, et rendez-vous réciproquement heureux.*

Chaque chef de famille remplit tour-à-tour les fonctions de ministre de la religion. La tête découverte, et debout du côté du tableau principal, il récite à haute voix l'invocation rapportée plus haut :

*Père de la nature*, &c.

Les assistans, dans la même attitude, répètent à voix basse.

Cette invocation est suivie d'un moment de silence, pendant lequel chacun se rend compte de sa conduite depuis la dernière assemblée religieuse. Le ministre peut aider cet examen par diverses questions auxquelles chacun se répond à lui-même tacitement.

On s'assied pour entendre la lecture de la première partie du manuel des théoanthropophiles, qui concerne les dogmes et la morale. On ne lit qu'une fois environ par mois la seconde partie qui traite des pratiques extérieures.

On lit un morceau, soit de la collection des moralistes, soit de

tout autre ouvrage, pourvu qu'il s'accorde avec les principes exposés dans la première partie de ce livre.

Le ministre, ou tel autre, qui a obtenu d'avance son agrément, fait un discours simple sur quelque sujet de morale.

La séance peut être terminée par des hymnes.

Les théoanthropophiles ne cherchent point à frapper les regards par des assemblées nombreuses. Chaque chef de famille étant ministre de leur religion, c'est au sein de leurs familles qu'ils préfèrent exercer leur culte. Ces assemblées sont moins solemnelles, mais il y règne plus d'intimité, plus de recueillement. Si cependant ils se réunissent

dans des édifices publics, ils observent les mêmes pratiques, sans y rien ajouter. L'intérieur du temple est décoré avec simplicité, sans autre signe que les inscriptions dont il a été parlé. Ils reçoivent des offrandes volontaires, uniquement consacrées au soulagement des malheureux, et à l'entretien du temple. Il est nommé à la fin des assemblées religieuses un trésorier et des administrateurs, qui rendent chaque mois le compte public des recettes et emplois.

## § III.

*Célébration de la naissance des enfans.*

Quand un enfant est né, il est apporté dans l'assemblée, à la fin de la séance.

Le père, ou, en son absence, un de ses plus proches parens, déclare à haute voix les noms, prénoms, qui lui ont été donnés dans l'acte civil de sa naissance. Il le tient élevé vers le ciel, et le ministre lui adresse les paroles suivantes :

« Vous promettez devant Dieu et devant les hommes d'élever N.... dans la religion des théoanthropophiles, de lui inspirer, dès l'aurore de sa raison, la croyance de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'ame, et de le pénétrer de la nécessité d'adorer Dieu, de chérir ses semblables, et de se rendre utile à sa patrie ».

Le père répond : Je le promets.

Le ministre fait un discours sur les devoirs des pères et mères, et de ceux qui élèvent des enfans.

Ce jour est une fête pour la famille.

## § IV.

*Instruction religieuse des enfans.*

Ce livre, la première partie surtout, est la base de cette instruction.

Dès qu'un enfant a atteint l'âge de douze ans, et si l'on n'a pas de reproches à faire sur sa conduite, il est admis au milieu de l'assemblée. Il récite par cœur les deux premiers chapitres de ce livre, concernant les dogmes et la morale des

théoanthropophiles. Le ministre lui dit ensuite :

Comprenez-vous bien tout ce que vous venez de réciter ?

L'enfant répond.... S'il témoigne ne pas comprendre quelque passage, le ministre le lui explique. Il continue de l'interroger :

Croyez-vous bien fermement qu'il existe un Être suprême ?

*L'enfant :* Oui.

*Le ministre :* Quelle raison avez-vous de le croire ?

*L'enfant :* Parce que la machine la plus simple n'a pu se faire et ne peut se mouvoir toute seule. A plus forte raison, le monde qui est si beau, si vaste, n'a pu se faire, et

ne peut se conduire sans l'assistance d'un Être suprême.

*Le ministre :* Croyez-vous que vous avez une ame ?

*L'enfant :* Oui.

*Le ministre :* Quelle raison avez-vous de le croire ?

*L'enfant :* Parce que je pense, et que je ne pourrais penser, si je n'avais pas d'ame.

*Le ministre :* Que faut-il conclure de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame ?

*L'enfant :* Puisque nous avons une ame, la mort n'est qu'un passage de cette vie à une autre. Puisqu'il y a un Dieu, il ne peut être que juste et bon ; puisque Dieu est juste

et bon, les gens de bien seront récompensés, et les méchans seront punis.

*Le ministre :* Que faut-il faire pour être au nombre des gens de bien ?

*L'enfant :* Adorer Dieu, chérir ses semblables, se rendre utile à sa patrie.

*Le ministre :* Promettez-vous devant Dieu et devant les hommes de vous servir de votre raison pour rester attaché à la religion des théoanthropophiles, qui consiste à croire à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'ame, à adorer Dieu, à chérir ses semblables, à se rendre utile à sa patrie ?

*L'enfant :* Je le promets.

Il s'approche du ministre, qui l'embrasse et lui donne un livre pour récompense et pour encouragement.

Le ministre fait un discours sur les devoirs de la jeunesse.

Ce jour est une fête pour la famille.

## § V.

### *Mariage des Théoanthropophiles.*

Les deux époux, après avoir rempli les formalités prescrites par les lois du pays, se rendent à l'assemblée religieuse de la famille, ou du domicile de l'épouse. Ils paraissent au milieu ; ils sont entrelacés de rubans ou de fleurs, dont les deux extrémités sont tenues de chaque côté des époux, par de jeunes enfans.

*Le ministre :* N.... vous avez pris N.... pour épouse ?

*L'époux :* Oui.

*Le ministre :* N.... vous avez pris N.... pour époux ?

*L'épouse :* Oui.

Le ministre lit ce qui suit :

« Trois choses sont agréables à voir : des frères qui s'aiment ; des parens bien unis ; un mari et une femme qui s'accordent bien ensemble.

» Celui qui a trouvé une bonne femme, a trouvé un grand bien. Elle est plus précieuse que l'or. Son mari met sa confiance en elle ; elle est attentive à son ménage ; elle est l'ornement de sa maison.

» Son mari est heureux, et elle

lui fait passer en paix tous les jours de sa vie.

» Qu'ils soient riches ou pauvres ; ils auront toujours le cœur content.

» Que les femmes soient soumises à leurs maris, et que les maris aiment leurs femmes.

» Que la parure des femmes soit la modestie.

» Que les hommes conservent l'amitié de leurs femmes par leur douceur et par leur bonne conduite. Chaque époux, en se donnant la main, contracte, l'un envers l'autre, l'obligation de se rendre mutuellement heureux. »

Le ministre termine par un discours sur les devoirs du mariage.

La famille célèbre dans ce jour, l'union des deux époux.

## § VI.

### *Derniers devoirs rendus aux morts par les Théoanthropophiles.*

Les théoanthropophiles rendent les derniers devoirs à leurs morts, suivant les usages du pays. A la première assemblée religieuse qui suit, on place dans le temple un tableau, sur lequel sont inscrits ces mots :

*La mort est le commencement de l'immortalité.*

Le ministre dit :

« La mort a frappé l'un de nos membres. Que cet événement soit pour nous un avis d'être toujours prêts à paraître devant le Juge suprême de nos actions. »

Un membre de la famille fait un exposé sommaire et modeste des vertus du décédé. Il en propose la pratique aux assistans.

Si malheureusement l'ensemble de la vie du décédé offre plus de vices que de vertus, on garde sur lui le silence. Le respect est dû aux morts, et il n'appartient qu'à Dieu de les juger.

FIN.

---

De l'Imprimerie de Demoraine,
rue du Petit-Pont, n°. 99.

[illegible] gentur gau-
[illegible] lorum.
[illegible] erno fons ſa-
[illegible] Intuitu ſolius
[illegible] ic prævidit in
[illegible] Hæc futura.